

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 78

présenté par

Mme Beauvais, Mme Corneloup, Mme Porte, Mme Audibert, M. Emmanuel Maquet, M. Hetzel,
M. Benassaya, Mme Meunier, M. Kamardine, M. Sermier, M. Bourdeaux, M. Vatin, M. Jean-
Claude Bouchet, Mme Trastour-Isnart, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Rolland,
Mme Petex-Levet, Mme Serre, Mme Dalloz, Mme Kuster, M. Descoeur, M. Viry et Mme Poletti

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.